

Assemblée Générale de l'ARISAL 2020

MARDI 10 MARS 2020, de 15h00 à 17h00
à l'ECAM Strasbourg Europe
Espace Européen de l'Entreprise
2 rue Madrid, 67300 Schiltigheim

Bulletin d'inscription

NOM : _____ Prénom : _____

Prendra part au déjeuner à 13h00: **OUI** **NON** (entourer votre choix)
restaurant « Le K », 2 Avenue de l'Europe, Espace européen de l'entreprise, 67300 Schiltigheim

Assistera à l'Assemblée Générale (AG) à 15h00: **OUI** **NON** (entourer votre choix)
Assistera à la conférence JNI 2020 à 18h00 : **OUI** **NON** (entourer votre choix)
sur le thème « [Développement Durable : quels leviers d'action pour les entreprises?](#) »

Nombre de personnes au déjeuner: _____

Nombre de personnes à l'AG: _____

Nombre de personnes à la conférence: _____

POUVOIR

Déclarant être à jour de cotisation 2019 (condition nécessaire pour prendre part au vote)

- Est candidat(e) à un poste au Conseil d'Administration de l'ARISAL
En tant que membre du Conseil sortant **OUI NON**
En tant que non membre du Conseil d'Administration actuel **OUI NON**
- Donne pouvoir à _____, membre de
l'ARISAL, pour me représenter et voter : **OUI NON**
- Donne pouvoir à un membre de l'ARISAL présent à l'Assemblée Générale (sans indiquer de
nom) : **OUI NON**
- Donne pouvoir au Président de l'ARISAL : **OUI NON**

Porter la mention manuscrite « BON pour POUVOIR »

Signature :

Un Président de Groupement, ou son représentant dûment mandaté, est porteur d'un nombre de pouvoirs égal au rapport entre le montant de la cotisation versée par le Groupement en 2018 et le montant de la cotisation individuelle, soit 55€ en 2019.

Un membre individuel peut recevoir au plus deux pouvoirs de membres individuels.